

Le Mag

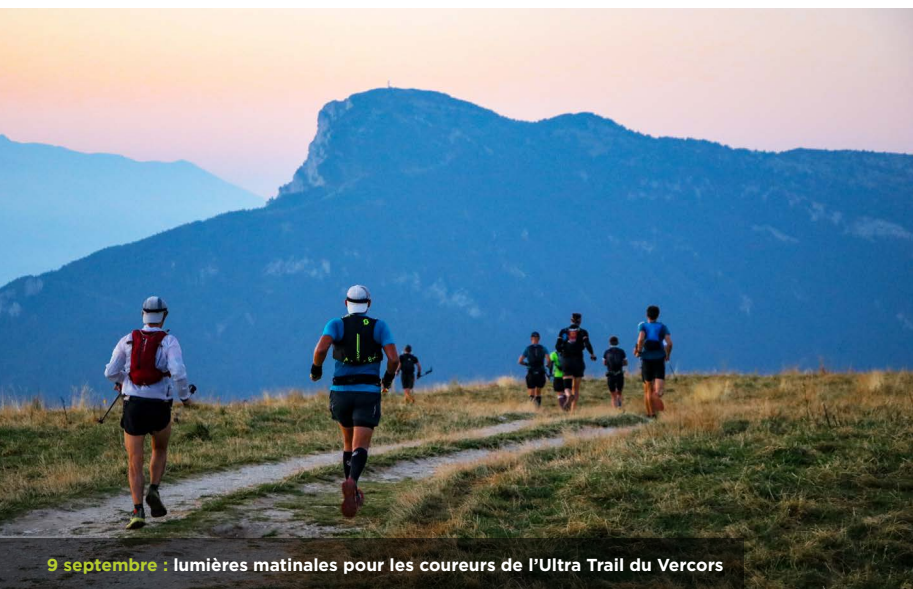
**EN AVANT
LA CULTURE !**

VERCORS.ORG

AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS,
CORRENÇON-EN-VERCORS, ENGINS, LANS-EN-VERCORS,
SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE, VILLARD-DE-LANS



Retour en images sur les actions de la CCMV



9 septembre : lumières matinales pour les coureurs de l'Ultra Trail du Vercors



30 novembre : visite de Samy Sisaid, sous-Préfet de l'Isère, pour le bilan sur le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)



13 novembre : vous avez été nombreux à la réunion de présentation du nouveau service de covoiturage M covoit' Lignes+



26 septembre : la Fédération de pêche de l'Isère mène une mission de sauvegarde dans le cadre des travaux de changement des conduites d'eau potable et d'assainissement, zone de la Bourne



6 décembre : Activ'ados fait ses jeux avec Valentine Gamba et Jade Belkier qui présentent le projet



12 octobre : Marc, un des quatre chauffeurs de collecte, lors d'un ramassage des déchets à Méaudre



Franck Girard

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte

Creuset de performances athlétiques nationales et internationales incontestées, le Vercors s'impose à travers une politique culturelle éclectique et ambitieuse. Portés par l'enthousiasme de passionnés, bénévoles ou professionnels, de multiples projets voient chaque année le jour dans nos villages, essaimant pour certains, bien au-delà des 4 Montagnes. Notre volonté est de favoriser et accompagner ces initiatives, dans toutes leurs dimensions, dès lors qu'elles sont en phase avec l'identité du territoire. A cet égard, nous n'avons cessé de maintenir à la hausse le budget dédié à la culture.

Citons l'école de musique EMI4M qui voit son avenir s'éclaircir à travers la signature pour trois ans d'une convention la dotant d'une enveloppe intercommunale de 62 000 € annuels. Des bancs de cette école, sont issus nombre d'élèves officiant aujourd'hui dans les métiers de la culture et dont nous sommes fiers.

Il y a dix ans, naissait le Vercors Music Festival. Sous les feux de la rampe en 2024, cet événement qui a connu la plus forte progression des festivals en France, nous réserve quelques très belles surprises d'anniversaire...

La culture, c'est aussi la résidence d'artistes, avec cette année la Compagnie SZ qui partage sa créativité destinée à tous les publics, avec brio. Cette sensibilisation artistique ne peut que développer un regard réflexif chez nos jeunes. Nous avons les structures d'appui, tel Le Cairn, pour accueillir ciné-concerts et autres spectacles participatifs que la compagnie déploiera durant toute sa résidence.

Sur le chemin de la culture, il y a aussi le réseau des bibliothèques que nous avons initié. Il permet le maillage du territoire par la circulation des ouvrages, des événements, des idées et des émotions !

Intensément irriguée par un vivier d'artistes et d'amateurs passionnés, notre scène locale se veut l'expression de l'art de vivre. En ce début d'année, face à l'ampleur des bouleversements du monde, nous faisons le choix de réaffirmer l'importance de la culture comme vecteur de paix et de dialogue. Ce lien, cultivons-le précieusement.

Au nom de l'intercommunalité, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2024 !

Bien à vous tous.

Sommaire



4

CULTURE

En avant la culture !

6

FORÊT

Une charte pour préserver nos forêts

7

MOBILITÉ

En route pour un service public de covoiturage !

8

SOCIAL ET AUTONOMIE

Le numérique accessible à tous

10

DÉCHETS

Comment bien préparer sa visite en déchèterie ?
Tri des déchets alimentaires :
une nouvelle obligation, des solutions !

12

EAU ET ASSAINISSEMENT

Service public d'eau et d'assainissement :
ça bouge !

14

TOURISME

Le Vercors pour un tourisme d'affaires
en circuit court

15

COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



En avant la culture !

Le territoire des 4 Montagnes est une scène inspirante pour l'expression de l'activité artistique. Le soutien de la Communauté de communes à la création revêt différentes formes et permet à l'ensemble des acteurs de s'exprimer tout au long de l'année, à la faveur d'un large public.

Musique, théâtre, écriture, peinture, danse, cinéma... la culture contribue à l'attractivité et à l'animation du territoire. Sans être une compétence obligatoire de l'intercommunalité, elle imprègne ses différents domaines d'intervention, touchant tant l'économie, que le tourisme, la solidarité, l'action en faveur de la jeunesse et des aînés.

315 000 €

EN 2023, LA CCMV A DÉDIÉ À LA CULTURE UNE ENVELOPPE DE 315 000 EUROS, DONT 45 % EN SOUTIEN FINANCIER ET 55 % EN MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES.

En partage avec les communes, le Département, la Région, les associations, le Parc naturel régional du Vercors et bien d'autres partenaires, la CCMV fait de la politique culturelle un dossier majeur, parce que transversal. Elle structure son aide à la création sous différentes formes. Personnel dédié, subventions, support logistique, mise à disposition de locaux, prêt de matériel... Autant de contributions qui viennent soutenir des projets aussi divers qu'intergénérationnels.

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Lors du Conseil communautaire du 24 novembre dernier, les élus ont validé la signature d'une convention entre le Département, la CCMV et l'école de musique EMI4M qui vient sécuriser l'avenir de cette structure emblématique du territoire, mais fragilisée. Les partenaires se sont engagés à verser une subvention annuelle (dont 62 000 € pour la CCMV) pour une durée de trois ans (2024-2026). Un signe fort de la collectivité donné à l'association et aux 216 élèves issus du Plateau dont 41 élèves en classes horaires aménagés musique au collège.

Portée par la CCMV, la Médiathèque tête de réseau située à Lans-en-Vercors a structuré et mis en lien l'offre des bibliothèques qui permet aujourd'hui de décupler l'accès à la lecture et aux outils numériques.

C'est encore un appui financier qui favorise l'accueil sur le territoire d'événements à forte résonance, tels le Vercors Music Festival, Le Grand Chahut, Les Théâtrales en Vercors, mais aussi Musique en Vercors, le Festival international du film de montagne d'Autrans (FIFMA) ou le très créatif Festival de cinéma Jeunes Bobines qui vient d'achever sa 35^{ème} édition au centre sportif et culturel Le Cairn.

Naturellement, le soutien financier et technique cible d'autres structures d'intérêt communautaire, comme Le Cairn, et différentes associations, telles Les Arts s'en mêlent, Danse en Vercors, Villa Glovettes... Par ailleurs, de nombreuses actions et projets culturels sont déployés par l'Agopop - Maison des habitants, pour laquelle la CCMV entretient et met à disposition les locaux.

UNE DIVERSITÉ CULTURELLE FOISSONNANTE

Façonnée par son implantation géographique, l'action culturelle du Vercors revendique une identité qui lui est propre.

Elle s'appuie sur les paysages, le patrimoine, l'histoire locale et devient ainsi un levier de cohésion sociale.

La politique culturelle engagée depuis de nombreuses années sur le territoire s'inscrit dans une dynamique qui découle tant de l'engagement des artistes et des associations, que de celui des élus.

Différents supports de communication élaborés à l'échelle intercommunale se font l'écho de cette scène foisonnante, reflet d'une diversité culturelle attachante.

LA COMPAGNIE SZ EN RÉSIDENCE D'ARTISTES



Une convention entre le Département, la CCMV et Le Cairn vient confirmer l'accueil en résidence artistique sur notre territoire de la Compagnie SZ - Stara Zagora pour une durée de 3 ans (2024-2026).

Avec ce projet, l'intercommunalité poursuit son soutien à la création. À travers des événements festifs, la Compagnie aura pour mission de fédérer tous les habitants autour d'un projet culturel lié au Vercors. Structure pivot, Le Cairn met à disposition scène, loge, studio de danse, etc. pour une résidence connectée avec tout le territoire.

► **Budget annuel :** Département : 14 000 €
CCMV : 2 000 € • Le Cairn : entre 3 000 et 6 000 €



PLACE AUX JEUNES ARTISTES À L'AGOPOP

Une dizaine de jeunes âgés de 11 à 18 ans ont suivi le projet culturel organisé par l'animation jeunesse de l'Agopop et l'accueil de loisirs Activ'Ados de la CCMV, soutenu financièrement par le Département.

Des ateliers de découverte du théâtre et des métiers liés au monde du spectacle ont été mis en place avec la Compagnie Bardanes pour finalement créer un spectacle qui a été présenté le 4 novembre à l'Agopop - Maison des Habitants lors de la soirée de clôture du festival « Y'a tout ça ! ».



Une charte pour préserver nos forêts



Couvrant 60 % du territoire, la forêt est un patrimoine précieux suivi dans le cadre d'une charte forestière portée par la CCMV. Décryptage avec Jean-Paul Uzel, vice-Président en charge de l'agriculture et de la forêt.

QUAND LA FORÊT DEVIENT ÉCOLE...

Portée par l'Office national des forêts (ONF), la forêt-école de Malaterre a permis en un an à plus de 350 participants de comprendre la gestion forestière de manière ludique.

À Bois barbu, au fil d'un parcours de deux heures, des techniciens ONF ont accompagné des groupes qui se sont glissés dans la peau d'un forestier.

Le marteloscope installé sur une tablette, devient l'outil virtuel de récolte et chacun visualise l'impact de ses choix sur le milieu naturel. Ces animations seront enrichies cette année, en collaboration avec l'Office municipal de tourisme de Villard-de-Lans.

➤ **Réservation sur :**
www.villarddelans-correnconenvercors.com



EN QUOI CONSISTE LA CHARTE ?

Adoptée au Conseil communautaire du 3 mars 2023, la charte quinquennale « Vercors 4 Montagnes - Forêts 2027 » offre à notre forêt un cadre de développement durable dans un contexte de réchauffement climatique et d'accroissement de la fréquentation. Cet outil de gouvernance intercommunal résulte de la concertation entre les différents acteurs (élus, professionnels de la filière bois, Parc naturel régional du Vercors, chasseurs, associations, etc.), conscients de la nécessité de recenser les besoins pour agir.

QUELS SONT LES POINTS MAJEURS DE CE DOCUMENT ?

Trois axes le structurent. Le premier s'appuie sur la valorisation économique de la ressource bois à travers la construction et le bois énergie. Vient ensuite une orientation nouvelle liée à l'impact du changement climatique. Dans le respect de notre mode de gestion en futaies jardinées mixtes (résineux et feuillus), il s'agit de maintenir le couvert forestier, la biodiversité et la mixité des essences.

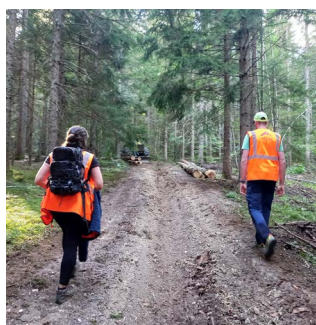
DERNIER AXE ?

Qu'ils soient professionnels ou amateurs de loisirs, tous les usagers doivent cohabiter. En impulsant une dynamique de territoire, le comité de pilotage facilite le dialogue entre eux et veille au respect de pratiques vertueuses en forêt.

➤ **Contact :** Céline Ragoucy, chargée de mission agriculture et forêt : celine.ragoucy@vercors.org • Consulter la charte sur www.vercors.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

En partenariat avec le Parc naturel régional du Vercors et l'ONF, la Communauté de communes renouvelle la présence en forêt des médiateurs volontaires en service civique.



De mai à novembre, ils sensibilisent les usagers aux risques liés aux chantiers forestiers et à l'importance de respecter ces zones d'intervention balisées. Formés au terrain, ils échangent également sur la gestion de la ressource bois, le respect des pratiques pastorales, la biodiversité...

En route pour un service public de covoiturage !

Après 2 ans d'expérimentation, la Communauté de communes pérennise le service public de covoiturage à destination de l'agglomération. Depuis le 2 janvier, M covoit' Lignes+ permet de rallier Lans-en-Vercors à Seyssinet-Pariset. Objectif : diminuer le nombre d'autos-solistes, favoriser la mobilité pour tous et réduire le budget transports des habitants.

DES ARRÊTS ET DES PANNEAUX LUMINEUX

M covoit' Lignes+ reprend les codes des transports en commun pour vous proposer un service simple, pratique et fiable.

Grâce aux arrêts et panneaux présents sur les communes de Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte et Seyssinet-Pariset, découvrez le covoiturage sans réservation vers Grenoble avec les personnes qui vont dans la même direction que vous.

Conducteurs : proposez vos trajets et prenez des passagers aux arrêts que vous croisez. **Bonus** : vous serez indemnisés.

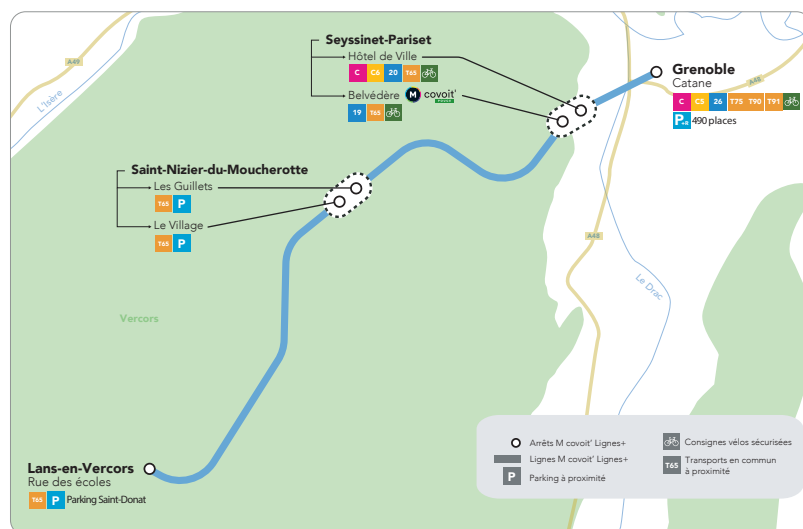
Passagers : rendez-vous à l'un des arrêts, signalez votre présence et attendez un conducteur quelques minutes. Il vous mènera jusqu'au terminus. **Testez le service, il est gratuit jusqu'à fin 2024 !**



Pierre Weick,

vice-Président en charge de la mobilité.

« Les sièges libres de nos voitures sont une vraie richesse pour le territoire ! », déclare Pierre Weick, vice-Président en charge de la mobilité. « Il ne tient qu'aux citoyens de s'emparer de ces lignes de covoiturage. Plus la communauté grandira, plus le service fonctionnera. Plus les conducteurs seront nombreux à offrir un siège, plus les passagers pourront partir en un rien de temps, et plus les conducteurs pourront devenir passagers à leur tour ».



UN RÉSEAU DE 12 LIGNES DE COVOITURAGE

La ligne M covoit' Lignes+ du Vercors s'inscrit dans un réseau plus large et déjà en service dans l'agglomération grenobloise.

Un partenariat avec le SMMAG (Syndicat des mobilités de l'agglomération grenobloise) a permis de lancer un appel d'offres commun pour avoir un service cohérent et unique sur les différents territoires.

➤ Plus d'infos sur : www.lignesplus-m.fr



➤ Plus d'infos sur : www.vercors.org

VOITURES PARTAGÉES : D'AUTRES INITIATIVES FLEURISSENT

L'autopartage et le covoiturage spontané viennent compléter l'offre de services de mobilité.

Signalez-vous : solution simple et totalement gratuite pour organiser facilement le covoiturage entre habitants d'un même territoire, ce système (utilisant la messagerie Signal) consiste en des groupes-trajets auxquels vous pouvez vous inscrire pour covoiturer.

Voitures en libre-service : en complément de l'offre à Villard-de-Lans, Citiz s'implante à Lans-en-Vercors. Le réseau s'étoffe et permet ainsi aux habitants d'utiliser cette voiture 7j/7 et 24h/24. Tout est compris : assurance, essence, entretien.

Le numérique accessible à tous

Aujourd'hui, plus de 250 démarches administratives s'effectuent sur internet. La dématérialisation des services publics s'accélère et les possibilités d'accompagnements se structurent.



15%

DE LA POPULATION N'A PAS LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR UTILISER LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX SERVICES NUMÉRIQUES POUR TOUS

À la maison, vous n'avez ni ordinateur, ni imprimante, ni scanner ? Pas de panique, l'Agopop-Maison des Habitants, les mairies, les bibliothèques, la Maison de l'intercommunalité mettent à disposition du public les équipements numériques indispensables à toutes vos démarches du quotidien.

Besoin d'un coup de pouce ?

• **L'Agopop - Maison des Habitants** parcourt les différentes communes et propose régulièrement des ateliers thématiques (trier, ranger, sauvegarder son ordinateur, utiliser son smartphone...) et des ateliers collectifs tous les mardis matin. Vous y serez accompagnés pour résoudre un problème sur votre ordinateur ou sur votre smartphone par exemple.

• **L'Université inter'âge du Dauphiné** propose également des cycles de 4 séances sur des thèmes comme la gestion des photos, la sécurité sur internet et les réseaux sociaux... Si vous ne pouvez pas vous déplacer, des cours particuliers à domicile sont dispensés.

➤ **Informations et tarifs :** Agopop : **04 76 95 11 38** • www.agopop.fr
Université Inter'âge : **contact@uiad-vercors.fr** • www.uiad-vercors.fr

BUS FRANCE SERVICES : LES SERVICES PUBLICS SE RAPPROCHENT DES USAGERS

Quel que soit l'endroit où l'on vit, France Services permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics pour effectuer ses démarches administratives.



Pour notre territoire, des personnes formées et disponibles reçoivent les habitants en toute confidentialité dans un bus itinérant qui vient à leur rencontre. Les services proposés couvrent ceux de neuf partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques (anciennement Trésor public).

Des exemples d'accompagnement : demander une aide au logement, déclarer une grossesse, une séparation, un décès, réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport, demander sa carte grise, actualiser chaque mois sa situation Pôle emploi, réaliser un changement d'adresse, demander un extrait de casier judiciaire, remplir sa déclaration de revenus pour les impôts...

➤ **Retrouvez le bus France Services sur le Vercors :**
Tous les mercredis ou vendredis
Lieux et horaires sur www.vercors.org

BIENTÔT LA RETRAITE ?

Vous avez besoin d'aide dans la préparation de votre départ à la retraite ?

Le bus France services vous accompagne pour toutes les questions liées à votre demande, la date de départ, le nombre de trimestres acquis...

Rendez-vous d'une durée de 1 h, gratuit et confidentiel au **06 65 74 40 30** ou **06 65 91 52 31** ou directement lors des permanences du bus France Services.

ÉCHANGE et **ENTRAIDE**

2 GÉNÉRATIONS SOUS UN MÊME TOIT

**Vous êtes senior et vous
souhaitez partager votre
logement ?**

**Vous êtes jeune et vous
recherchez une chambre
chez l'habitant ?**

digi38.org

Comment bien préparer sa visite en déchèterie ?

Depuis le mois d'octobre, la déchèterie de Villard-de-Lans est reconfigurée pour limiter la vitesse et accueillir la matériauthèque qui ouvrira ses portes en mars 2024. Les déchèteries d'Autrans et de Saint-Nizier-du-Moucherotte ont aussi fait l'objet de travaux pour assurer une meilleure sécurité et améliorer les conditions de dépôts.



QU'EST-CE QU'UNE MATÉRIAUTHÈQUE ?

Espace dédié à la récupération de matériaux pour le bricolage et la construction, on y trouve des planches, du carrelage, des tuiles... qui sont encore en bon état.

Souvent non valorisés, ces matériaux pourront faire votre bonheur ! Dès son ouverture en mars 2024, un agent vous indiquera ce que vous pouvez déposer et ce qui est réellement hors d'usage. Le dépôt comme le retrait seront gratuits.

Pour préparer sa visite en déchèterie, commencez par trier chez vous les objets dont vous souhaitez vous débarrasser. Si certains sont en état d'usage, déposez-les à La Recyclerie de Villard-de-Lans ou au Souk à Malice à Autrans.

- **La Recyclerie** (sous la piscine à Villard-de-Lans)
Mercredi 14h-17h ; samedi 8h30-12h • Dépôt d'objets encombrants le mardi ou le vendredi de 8h30 à 10h
- **Le Souk à Malice** (474, route de Méaudre, à Autrans)
Mardi 17h-19h ; mercredi 14h-17h ; samedi 9h30-12h30

ET LA BENNE « ENCOMBRANTS » ?

Vous devez déposer dans cette benne uniquement ce qui ne peut pas être déposé dans les autres bennes ou contenants. Beaucoup trop d'emballages, de papier ou de verre destinés aux moloks sont malheureusement jetés dans cette benne induisant des coûts importants répercutés sur votre facture : le coût de la benne « encombrants » s'élève à 150 000 € par an. Enfin, le maître-mot lors de votre visite en déchèterie est la sécurité de nos agents et la vôtre.

Rappelons notamment l'interdiction formelle de récupérer des objets dans les bennes. De telles pratiques induisent en effet des risques de chutes mortelles !

Nos agents de déchèterie sont là pour vous rappeler et vous expliquer les règles de tri et de sécurité.

MERCI DE LES RESPECTER, NOUS COMPTONS SUR VOUS.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En visiteur averti, vous savez désormais que les matériaux bruts en bon état auront leur place à la matériauthèque de la déchèterie de Villard-de-Lans ! Pour le reste, nous vous conseillons de pré-trier vos déchets en les regroupant selon les familles ci-dessous :



- Métaux, ferraille
- Gravats
- Bois
- Mobilier
- Cartons
- Produits chimiques et dangereux
- Piles
- Huiles végétales
- Huiles de vidange
- Pneus
- Articles de sport (uniquement à Villard-de-Lans)
- Déchets électroniques et électroménagers



Tri à la source des déchets alimentaires : une nouvelle obligation, des solutions !

Qu'est-ce qu'un déchet alimentaire ? Il s'agit des restes de repas ou des produits périmés non consommés. Comme ils sont composés à 80 % d'eau, les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane. Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser !

QUE REPRÉSENTENT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



30%

DES DÉCHETS
MÉNAGERS



83 kg

PAR FRANÇAIS
ET PAR AN

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri de vos déchets alimentaires est devenu obligatoire pour les particuliers et les professionnels. Alors comment faire ? Il existe plusieurs solutions sur le territoire.

TOUT D'ABORD LE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ AVEC 3 POSSIBILITÉS :

Mon composteur individuel

La CCMV vend des composteurs individuels au prix de 30 €. Pour les professionnels (restaurants, centre de vacances...) intéressés pour composter leurs déchets sur leurs sites, la CCMV vous accompagne dans votre démarche.

Le composteur de ma copropriété

La CCMV met à disposition des composteurs adaptés à votre copropriété et vous conseille.

Le composteur de mon quartier

Situés en centre-bourg de nos villages, ils sont à la disposition de tous les usagers. Les déchets carnés (viandes, poissons) y sont interdits.

➤ Localisation des composteurs collectifs, informations et commande sur : www.vercors.org



Pour les particuliers et les professionnels : donner vos déchets alimentaires à vos poules est aussi une solution très efficace pour les valoriser !



Une solution complémentaire pour les professionnels : pour les restaurants, centres de vacances... la CCMV propose aussi une collecte gratuite en porte à porte des déchets alimentaires.

➤ Plus d'informations sur le site : www.vercors.org/entreprises

Et pour vos déchets verts ? Les branchages broyés et les tontes séchées constituent un élément d'équilibre au bon fonctionnement de votre composteur individuel. Ils peuvent aussi servir de paillage pour protéger vos plantations.



Service public d'eau et d'assainissement, ça bouge !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les services d'eau et assainissement ont été transférés des communes vers l'intercommunalité. Ceci implique des changements pour les usagers. Travaux d'investissement sur les réseaux, facturation... sont désormais mutualisés et réalisés par la Communauté de communes, votre nouvel interlocuteur. Ce qu'il faut savoir.

ANTICIPER 2026

Pour mieux se préparer au transfert de compétences eau et assainissement obligatoire au 1^{er} janvier 2026, les six communes de la CCMV ont souhaité anticiper en mutualisant progressivement certains services aux usagers. Pendant deux ans, différentes étapes jalonnent ce projet (choix d'un mode de gestion unifié, convergence tarifaire...) avec un objectif : sécuriser et améliorer le service aux usagers.

CONTACTS

Accueil usager

Pour toute demande liée à votre abonnement, arrivée, départ, facture, etc. (sauf pour la commune de Lans-en-Vercors dont l'interlocuteur reste Veolia jusqu'au 31 mars 2027).

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

✉ **Courriel** : contact.eau@vercors.org

☎ **Téléphone** : 04 76 95 62 00 pour toutes questions liées à vos factures. Pour les urgences (fuites, canalisations bouchées...), consultez le numéro sur votre facture.

📍 **Maison de l'intercommunalité** : 19, chemin de la Croix Margot, 38250 Villard-de-Lans

COMMENT PAYER MA FACTURE :

- Mensualisation ou prélèvement simple : demandez-nous un mandat SEPA
- Carte bancaire ou prélèvement ponctuel en ligne sur le site PayFip : www.payfip.gouv.fr
- TIP (au dos) à dater et signer et à nous retourner accompagné d'un RIB la première fois
- Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public accompagné du coupon TIP
- En espèce (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni de votre facture auprès d'un buraliste agréé (Le Daim Bleu à Villard-de-Lans / Bureau de presse à Autrans-Méaudre en Vercors / Bureau de presse à Corrençon-en-Vercors). La liste des points de paiement est disponible sur le site : www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite
- Par virement au Trésor public de Fontaine :
BIC BDFEFRPPCCT
IBAN FR 763000100419E3820000000004

Ma facture d'eau

Comment je contribue à garantir un bon état des eaux et du patrimoine ?

« L'eau paye l'eau »... Les redevances sont ainsi exclusivement utilisées pour garantir un service de qualité et une eau en quantité suffisante. En acquittant vos factures, vous y contribuez.

Les services ainsi dotés peuvent alors :

Sécuriser l'approvisionnement en eau potable

car une partie de la facture finance l'entretien du réseau d'eau potable et à la protection des captages.

Garantir la qualité de l'eau en luttant contre les pollutions et en investissant pour conserver un assainissement performant.

Préserver les milieux aquatiques, la continuité écologique et la biodiversité, qui contribuent chacun à leur niveau à une eau de qualité.

En réglant votre facture d'eau vous contribuez à :

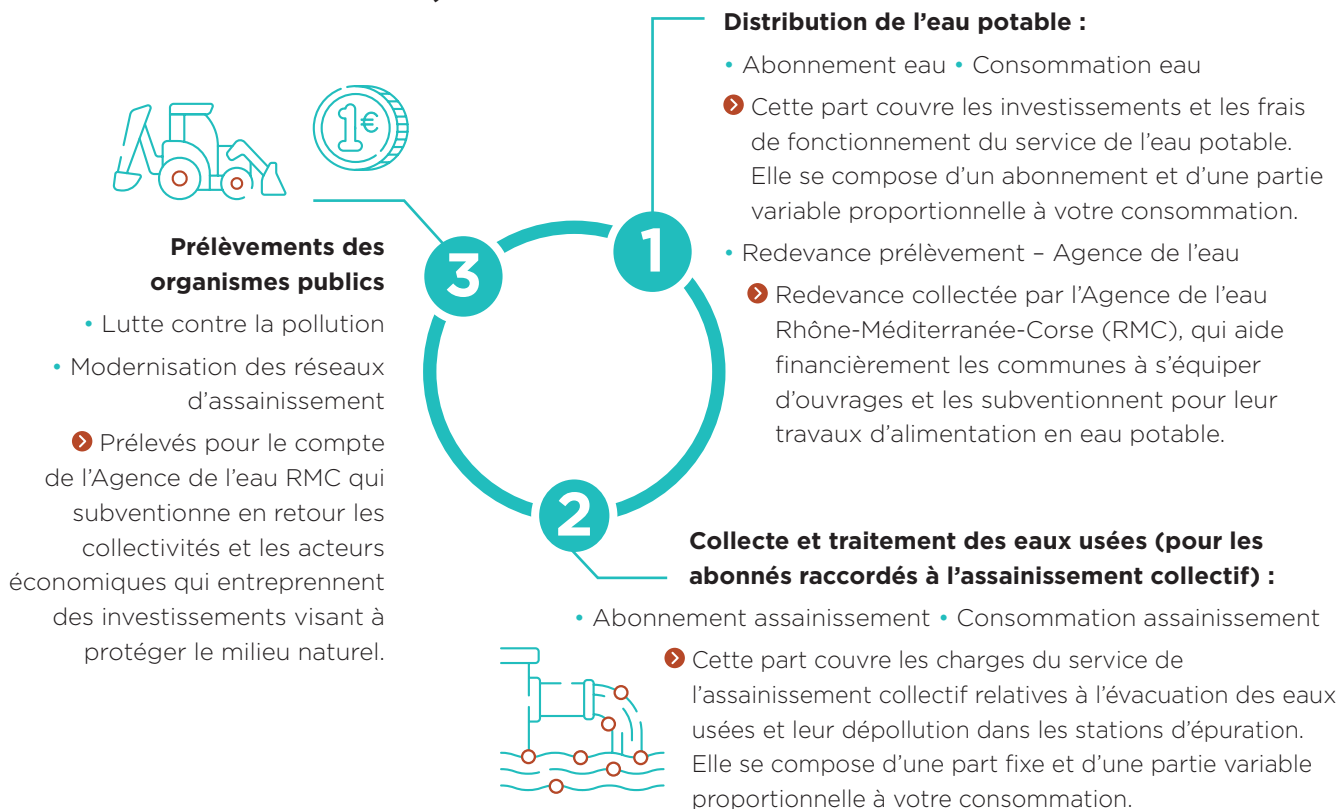
- Son traitement si nécessaire pour la rendre potable
- Son transport jusqu'à votre domicile
- La dépollution des eaux usées

Qui fixe les prix de l'eau ?

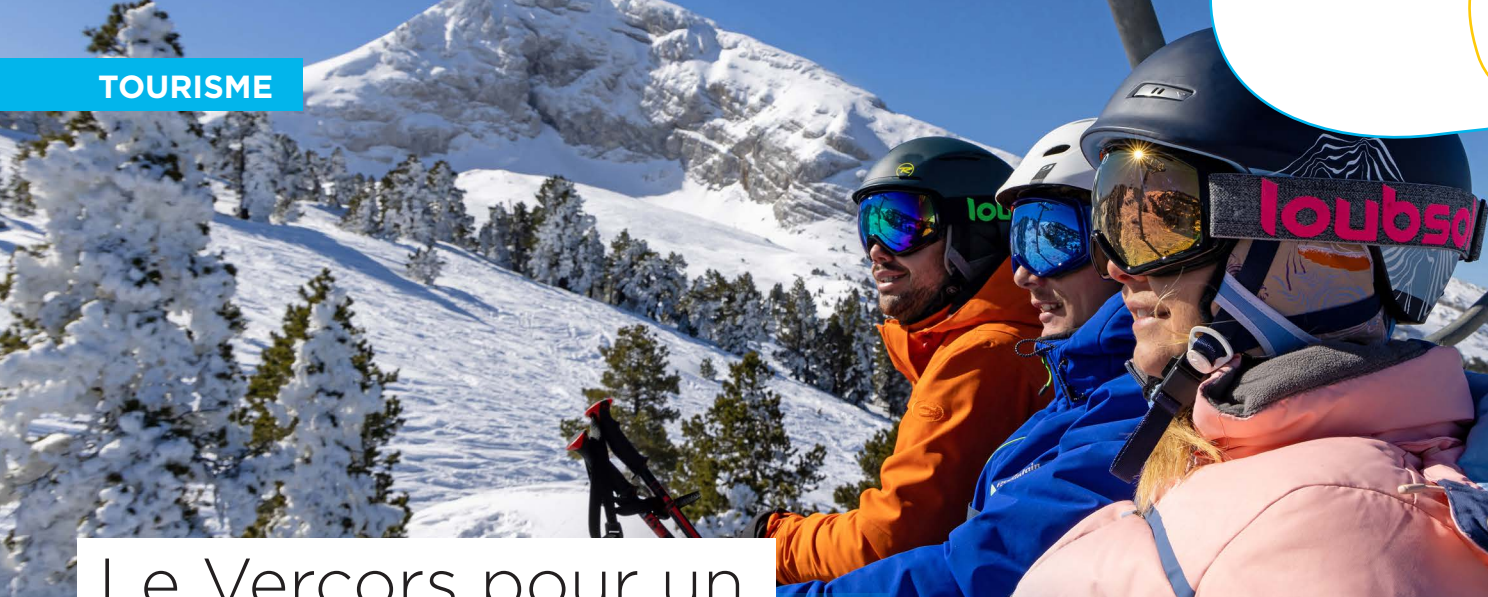
C'est l'intercommunalité depuis janvier 2024. Elle est responsable de sa distribution sur le territoire et de la dépollution des eaux usées avant leur rejet dans la nature.

COMPRENDRE MA FACTURE

La facture d'eau est composée de trois parties (exceptée pour les habitations non desservies par un réseau de collecte des eaux usées) :



La collectivité organisatrice collecte l'ensemble des recettes liées aux factures d'eau, puis reverse respectivement les redevances et la TVA à l'agence de l'eau et à l'État.



Le Vercors pour un tourisme d'affaires en circuit court

Le tourisme d'affaires désigne l'ensemble des activités hôtelières et touristiques liées à des événements de la vie des entreprises. Marquée très fortement par la crise sanitaire, cette filière se relève, avec la volonté de limiter son impact environnemental.

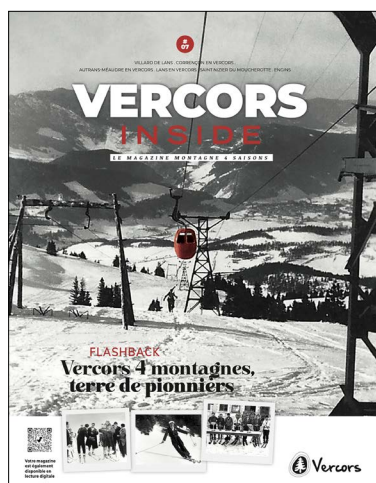
Accessible, accueillant, engagé, inspirant et authentique, le Vercors a les atouts nécessaires pour répondre à la demande des entreprises en recherche d'une destination inoubliable pour leurs événements professionnels.

Face à ces constats et soucieux de maintenir et développer les flux issus de ce tourisme, le club hôtelier du Vercors a interpellé la Communauté de communes du massif du Vercors. Ces professionnels voient la nécessité de prioriser ce marché dans les actions de promotion, d'autant qu'il génère un retour de clientèle individuelle et familiale incontestable. À cet égard, près de 60 % des « séminaristes » reviennent en famille, en couple ou entre amis. Apporteur de retombées économiques pour le territoire, le tourisme d'affaires évolue dans un environnement fortement concurrentiel.

Ce tourisme d'affaires bénéficie à un large panel d'acteurs économiques du territoire et vient compléter notre offre touristique grand public. Il permet, par ailleurs, d'élargir les ailes de saison grâce à des marchés calendaires complémentaires, aujourd'hui vitaux pour les acteurs du territoire.

En partenariat avec les offices de tourisme et l'ensemble des acteurs, un travail de structuration, de singularisation et de promotion de l'offre est lancé. Il sera mis en œuvre sur trois ans, s'appuyant sur un plan d'actions ambitieux. Une approche nature et préservée où tourisme d'affaires se conjugue avec personnalisation et discrétion... telle est la promesse du Vercors.

Le Vercors Inside #7 est sorti !



La sortie du magazine Vercors Inside, mi-décembre, lance chaque année la saison d'hiver.

Le numéro #7 a fait son entrée et ravi ses nombreux fans.

Deux nouvelles couvertures et 96 pages de grandes et petites histoires, de belles rencontres et de jolies découvertes plongent les lecteurs dans un Vercors bienfaisant, bienveillant et audacieux.

Imprimé en 25 000 exemplaires, diffusé en France et en Europe, ce magazine est un formidable ambassadeur du territoire et un outil précieux pour sa promotion. À lire absolument.

Merci à tous les annonceurs qui nous font confiance. Disponible en version papier dans les offices de tourisme du territoire et chez les acteurs touristiques.

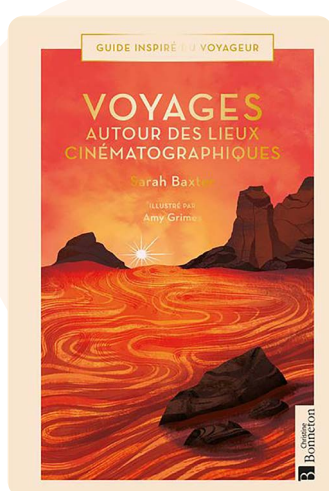
☞ Existe en version digitale : www.vercors.fr

Les coups de cœur de la médiathèque

VOYAGES AUTOUR DES LIEUX CINÉMATOGRAPHIQUES,

un documentaire de Sarah Baxter,
éd. Bonneton • 2023

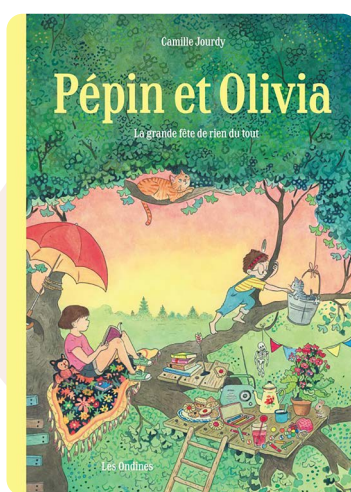
Un guide original sur les lieux qui ont inspiré 25 films culte ! Les illustrations réussissent à traduire l'ambiance du film, et les scènes décrites nous donnent envie de voir et revoir nos films préférés.



PEPIN ET OLIVIA,

une BD jeunesse de Camille Jourdy,
éd. Les Ondines • 2023

Les aventures pétillantes d'une petite fille et de son frère. Avec son univers coloré et lumineux, Camille Jourdy capture les petits riens du quotidien. Une lecture au goût de pain au chocolat et de journées chez les grands-parents.



MANGE TES LÉGUMES !

un livre de Pauline Beauvais,
Stéphanie Antoine et Émilie Sarnel,
éd. de La Martinière • 2023

À taaabbble ! Au menu : choux-fleurs, concombres, salsifis...
Devant tous ces légumes, trois réponses possibles : Miam ! Mouais ! Beurk ! Ce livre vous propose alors des astuces bien rodées pour leur faire avaler des légumes !



ÉVEILLEZ VOS ENFANTS PAR LE JEU AVEC « GRAINES D'ÉVEIL » !

La ludothèque intercommunale Jeux M'amuse propose des séances adaptées à tous les âges et notamment aux tout-petits (0-3 ans).

Jeux de construction, de couleurs, de motricité fine... les séances « Graines d'éveil » permettent de passer de bons moments avec votre petit bout tout en découvrant de nouveaux jeux.

Première séance offerte, puis adhésion de 5 € ou 17 €/an en fonction de la formule choisie.

► Contact :

06 33 91 20 73 • www.vercors.org

RETOUR DES CHAMPIONS 2024 SAVE THE DATE !

Après la saison hivernale, nous retrouverons le mercredi 3 avril nos athlètes de la Vercors Athlètes Family pour un show... ON ICE ! On vous concocte une soirée glacée pour fêter leur retour.



Ils ont d'ores et déjà annoncé leur présence : Émilien Jacquelin, Maurice Manificat, Chloé Chevalier, Hugo Laugier, Léna Brocard, Ludovic Guillot-Diat, le Team Vercors Isère, Robin Galindo, Juliette Ducordeau, Mathis Desloges, Mélanie De Bona et Yohan Triboulat.

Cet événement sera l'occasion de rencontrer et d'échanger avec nos champions, notamment lors de la séance de dédicaces en fin de cérémonie.

LE PASS VERCORS PRÉSENTÉ AUX RENCONTRES DU NORDIQUE

Les 7^{ème} Rencontres du Nordique 2023 organisées par Nordic France se sont déroulées le 9 novembre dernier.

Au menu, valorisation des activités nordiques, diversification des sites et évolution des modèles de gouvernance. Les stations du Vercors, représentées par la CCMV, ont été invitées à présenter la création du Pass Nordique Vercors, outil qui permet aux skieurs d'accéder en illimité à tous les sites nordiques du Vercors.



Infos pratiques

MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

19, chemin de la Croix Margot, 38 250 Villard-de-Lans
Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi : 9h-12h / 14h-16h • 04 76 95 08 96

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

www.vercors.org
cc-massifduvercors@vercors.org
Pour les entreprises : www.vercors.org/entreprises

AGENCE CARS RÉGION

Création et renouvellement de la carte Oûra, achat de titres de transport • Aux mêmes horaires que l'accueil de la CCMV

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE

Sans RDV le mardi de 13h30 à 16h30
www.maison-emploi-entreprise.fr

LA MISSION LOCALE ISÈRE-DRAC-VERCORS

Permanences sur RDV pour les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans
www.missions-locales.org

ESPACE BIATHLON SKI ROUE

À Corrençon-en-Vercors : 06 86 93 71 48
www.vercors.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE À LANS-EN-VERCORS

04 76 94 32 31
www.reseaumediatheques.vercors.org
Mardi et vendredi : 16h-19h • Mercredi : 10h-12h, 14h-19h • Samedi : 10h-12h, 16h-19h

LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE JEUX M'AMUSE

La ludothèque vous propose des animations à travers le jeu de 0 à 99 ans.
06 33 91 20 73 • www.vercors.org

RELAIS PETITE ENFANCE

Lundi 13h30-15h au 06 30 90 22 15
Mercredi 9h-10h • Vendredi 11h-12h30 au 06 02 47 16 48

CRÈCHES

- **La Maison des Oursons** : 04 76 50 96 74
Villard-de-Lans
- **Les Bout'Choux** : 04 76 95 23 84
Autrans-Méaudre en Vercors
- **Les 3 Pommes** : 04 76 95 80 85
Corrençon-en-Vercors
- **Les 3 P'tits tours** : 04 76 95 49 07
Lans-en-Vercors
- **Les Diablotins** : 04 76 53 43 59
Saint-Nizier-du-Moucherotte

TÉLESPACE

Bureaux à louer pour entreprises et coworking
Villard-de-Lans : 04 76 95 08 96

STADE DE FOOT INTERCOMMUNAL

Autrans : 04 56 00 56 30

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Horaires d'ouverture de novembre à mars

- **Villard-de-Lans** :
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h30
Le samedi : 9h - 12h / 14h - 17h30
- **Autrans-Méaudre en Vercors** :
Lundi au samedi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30
Fermée les mardis et jeudis matin
- **Saint-Nizier-du-Moucherotte** :
Fermée

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

